

REGLEMENT ESCALADE



Déroulement général

10 voies à effectuer allant de 5c à 7a

Épreuve

Chaque participante se verra attribuer un créneau de 3h où elle pourra faire le plus de voies possibles. Seules **les 3 meilleures performances** de chaque grimpeuse seront comptabilisées dans le comptage des points.

L'assurance se fera entre les participantes. En cas de blessure ou de problèmes des juges pourront vous assurer.

Pour valider une voie il faut enchaîner la voie, c'est-à-dire ne pas se reposer dans la voie (être pris sec par son assureur), et ne pas s'aider des dégaines. En cas d'échec dans la voie, la dernière dégainé clipée sera prise en compte dans le comptage de points.

Finale

Les grimpeuses auront 5 min pour observer et lire la voie. Après ces 5 min, elles devront se retirer et aller en isolement en attendant leur tour. Il n'y aura qu'un seul essai en finale dans la voie.

La grimpeuse qui sera allée le plus loin dans la voie, et en le moins de temps possible, sera la gagnante de la finale.

Run dans une voie : chaque run dans une voie aura une limite de temps de 6 min.



Comptage des points

Le nombre de points attribué par voie est croissant en fonction de la difficulté, le 5a représente 100 points et à chaque fois la cotation supérieure (en ne prenant que les cotations entières) représente 1.5x les points de la précédente, jusqu'à 1140 points pour le 7a. Les voies non finies compteront suivant le nombre de dégaines clippées sur le nombre de dégaines total, multiplié par le nombre de point total de la voie. Le classement à l'issue des qualifications se basera sur la somme des trois voies valant le plus de points pour chaque participante.

Modalités pratiques

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition ou une licence FFSU valide doit être fourni(e) pour chacune des joueuses.

Contact

En cas de questions éventuelles, n'hésitez pas à contacter :

Responsable Escalade
Eliott HADDAD
eliott.haddad@institutoptique.fr

Vous serez informées de toute modification de ce règlement.

